

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21163 - 78ÈME ANNÉE

Réponse aux propos du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer

Esclavage : 17 députés demandent des excuses à Gérald Darmanin

Les propos sur l'histoire de l'abolition de l'esclavage tenus le 2 février par le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer ont suscité hier la réponse commune de 17 députés : ils demandent des excuses à Gérald Darmanin. Ils soulignent également que « c'est cette même République qui maintient nos territoires d'outre-mer dans un état de sous-développement chronique et qui passe quasiment systématiquement sous silence les outre-mer dans les projets de loi présentés au Parlement, dessaisissant progressivement ce dernier de ses prérogatives. »

À l'occasion du colloque « Les Outre-mer aux avant-postes » organisé par Le Point ce 2 février 2023 à la Maison de l'Océan (Paris), le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a déclaré : « c'est la République française qui a aboli l'esclavage(...) on demande donc (aux territoires ultramarins) d'aimer la République » ; « il y a aux Antilles, en Guyane, un sentiment identitaire, de réaction, qui mérite d'être entendu mais qui (...) ne mérite pas d'être entendu comme la Nouvelle-Calédonie qui a le mérite d'être entendue parce que ce n'est pas la même histoire ».

Nous condamnons ces propos avec la plus grande fermeté. Au relativisme moral des puissances colonisatrices, persuadées d'apporter culture et savoir aux populations dont elles brimaient les capacités d'autodétermination en même temps qu'elles tuaient leur puissance créatrice, semble avoir succédé une forme nouvelle de révisionnisme historique. Si l'histoire coloniale est en effet plurielle dans sa réalisation (certains territoires sont conquis par la force, d'autres échangés, certains vendus ou annexés), elle est une dans ses causes (satisfaire des intérêts économiques et promouvoir des idéaux politiques et religieux) et dans ses conséquences actuelles : les outre-mer demeurent le pur produit de l'expansionnisme, restent envisagés comme des relais de puissance et d'influence, et sont tributaires de prismes nationaux car

constamment ramenés à leurs vertus géostratégiques.

Nous tenons également à rappeler que l'abolition de l'esclavage est avant tout le fruit de la lutte de nos ancêtres, la consécration de tant de femmes et d'hommes aux vies sacrifiées, le résultat de la résistance constante des esclaves, contraints d'arracher leur liberté là où les décisions de la République mentionnée par Gérald Darmanin tardaient à être proclamées, et plus encore, à être appliquées.

C'est cette même République qui maintient nos territoires d'outre-mer dans un état de sous-développement chronique et qui passe quasiment systématiquement sous silence les outre-mer dans les projets de loi présentés au Parlement, dessaisissant progressivement ce dernier de ses prérogatives.

Rappelons au ministre de l'Intérieur que nul ne colonise impunément : « partout où il y a colonisation, des peuples entiers ont été vidés de leur culture ». En ces quelques mots, Aimé Césaire résumait déjà la volonté émancipatrice de nos peuples, qu'ils soient guyanais, antillais, réunionnais, polynésiens ou néo-calédoniens, dont les revendications identitaires sont au cœur du processus en cours de réappropriation des fondements culturels dont ils ont tous été dépossédés et dont la légitimité n'a pas à être graduée.

Le président de la République et son gouvernement préparent activement une nouvelle loi de programmation militaire, dotée de centaines de milliards d'euros destinés notamment à renforcer les forces dites « de souveraineté » en outre-mer afin de sécuriser les 10,2 millions de km² composant la Zone économique exclusive de la France.

Mais ils détournent sciemment le regard lorsqu'il s'agit d'assurer des conditions de vie (et de retraite)

décentes aux populations des territoires qui lui assurent son rang de deuxième puissance maritime mondiale.

Cette réalité ne semble pas, quant à elle, avoir le mérite d'être entendue. Le cerveau fonctionne à la manière de certains éléments digestifs de type élémentaire. Il filtre. Et le filtre ne laisse passer que ce qui peut alimenter la couenne de la bonne conscience bourgeoise

“Le cerveau fonctionne à la manière de certains éléments digestifs de type élémentaire. Il filtre. Et le filtre ne laisse passer que ce qui peut alimenter la couenne de la bonne conscience bourgeoise” — Aimé Césaire

Signataires :

Christian Baptiste, député de la Guadeloupe
Moetaï Brotherson, député de la Polynésie française
Elie Califer, député de La Guadeloupe
Jean-Victor Castor, député de Guyane
Steve Chailloux, Député de la Polynésie française
Perceval Gaillard, député de La Réunion
Emeline K. Bidi, députée de La Réunion
Karine Lebon, Députée de La Réunion
Tematai Le Gayic, Député de Polynésie française
Frédéric Maillot, député de La Réunion
Max Mathiasin, député de la Guadeloupe
Marcellin Nadeau, Député de la Martinique
Jean-Philippe Nilor, Député de la Martinique
Jean-Hugues Ratenon, député de La Réunion
Davy Rimane, Député de Guyane
Olivier Serva, député de la Guadeloupe
Jiovanny William, député de la Martinique

Signature de la convention Culture et Santé 2023-2027

La DAC de La Réunion, l'ARS La Réunion, le Conseil Régional et le Conseil Départemental s'engagent conjointement pour l'accès à l'art et à la culture des personnes fragilisées par leur état de santé.

Une convention « Culture et Santé » pluriannuelle (2023-2027) a été signée ce 3 février 2023 entre Marie-Jo Lo-Thong, directrice des affaires culturelles (DAC) de La Réunion représentant M. le Préfet, Étienne Billot, directeur général adjoint de l'ARS La Réunion, Stéphanie Poiny-Toplan, élue aux affaires culturelles à la Région et Béatrice Sigismeau, vice-présidente déléguée à la Culture au Conseil départemental.

Ce partenariat, né d'une volonté interministérielle en 1999 (Ministères de la Santé et de la Culture) et réaffirmée en 2010, est mis en œuvre à La Réunion par la DAC et l'ARS depuis 2013 pour encourager le développement de projets culturels et artistiques au sein des lieux de soin pour les patients, soignants et personnels administratifs. Aujourd'hui, la Région et le Département s'y associent afin de faciliter le développement des liens entre les structures de santé et culturelles et favoriser ainsi l'accès à l'art et à la culture pour les personnes fragilisées par leur état de santé.

Cette convention a plusieurs objectifs :

- Respect des droits fondamentaux : offrir aux usagers des établissements de santé sanitaires et médico-sociaux, à leurs familles et aux personnels, des espaces de citoyenneté et de liberté afin de

favoriser leur bien-être et l'expression de leur humanité ;

- Accès du plus grand nombre à la culture et à l'art : intégrer la présence des artistes et des œuvres au sein des établissements de santé et médico-sociaux, proposer aux personnes prises en charge un autre regard sur la vie, ses richesses et ses fragilités et les amener à découvrir des univers artistiques de manière privilégiée, dans le respect des droits culturels ;

- Création de nouveaux espaces de rencontres et d'expression : l'artiste doit faire preuve de créativité et d'adaptabilité pour investir et inventer avec la communauté des soignants et administratifs d'autres espaces de respiration, de présentation et de dialogue autour d'un acte artistique et/ou médical ;

- Amélioration des pratiques professionnelles, artistiques au profit des patients : apprendre à faire « ensemble » en questionnant ses pratiques, avec la distance et le temps nécessaire pour une plus grande considération du patient dans toute sa dimension humaine ;

- Développement des liens entre équipements culturels et lieux de soin : encourager la résonance des programmes culturels auprès des personnes prises en charge dans des lieux de soin, favoriser l'ouverture des équipements culturels à destination de ces personnes.

Intégration économique du continent

Sommet sur les infrastructures en Afrique: 160 milliards de dollars de projets

Des chefs de gouvernement africains, la Banque africaine de développement, des institutions de financement du développement et des investisseurs institutionnels s'y retrouvent pour déterminer comment mener ces projets à terme d'ici à 2030

Le deuxième sommet de Dakar sur le Financement du développement des infrastructures en Afrique s'est ouvert dans la capitale sénégalaise. Au programme, 69 projets d'infrastructures, d'une valeur de 160 milliards de dollars.

Des chefs de gouvernement africains, la Banque africaine de développement, des institutions de financement du développement et des investisseurs institutionnels s'y retrouvent pour déterminer comment mener ces projets à terme d'ici à 2030. L'Agence de développement de l'Union africaine et le gouvernement du Sénégal sont les co-organisateurs du sommet.

Les 69 projets présentés s'inscrivent dans le cadre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA), un plan de développement des infrastructures qui vise à accroître la compétitivité et l'intégration économique de l'Afrique. Le Plan d'action prioritaire 2 du PIDA avait été adopté par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, en 2021.

Le PIDA est une initiative conjointe de la Commission de l'Union africaine, de l'Agence de planification et de coordination du développement du Nouveau partenariat pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement, désignée pour en être l'organe d'exécution.

Au programme du Sommet, figurent des sessions parallèles, des tables rondes rassemblant des chefs d'État et de gouvernement, des débats d'experts et des sessions en « boardroom » pour discuter de projets d'infrastructure spécifiques.

Des projets qui couvrent les cinq régions africaines

Les 69 projets, qui proviennent des cinq régions d'Afrique, sont mis en œuvre par des organismes régionaux et des unions régionales, comme la CEDEAO, le COMESA et la SADC.

Ils englobent – entre autres :

- Le projet de point de présence de Fibre optique sous-marine transfrontalière, ainsi que le projet de centre régional intelligent et de centre de données, qui fournira une connectivité TIC à 285 millions de personnes, en Éthiopie, au Kenya, en Somalie, au Soudan du Sud, en Tanzanie et en Ouganda.

- Le projet énergétique de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG Energy Project), qui implique 4 pays : Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et Sénégal. Il porte notamment sur la gestion rationnelle des ressources communes des fleuves Gambie, Kayanga-Géba et Koliba-Corubal, dont les bassins ont un potentiel de production d'électricité.

- Le projet hydroélectrique de Baynes, un projet énergétique qui profitera à l'Angola, au Botswana, à la République démocratique du Congo, à l'Eswatini, au Lesotho, au Malawi, au Mozambique, à la Namibie, à l'Afrique du Sud, à la Tanzanie, à la Zambie et au Zimbabwe.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Srilanké : trépé i rèss, bonpé i sava Mé kossa i ariv azot apré, kan zot i rotourn laba ? Pèrsone i koné pa !

Pou sak i suiv in pé laktyalite dann Sri-lanka, mwin lé sirèsèrtin in bonpé i doi dir li lé dann in sityassion difissil — mèm dézésspéré — pou son lékonomi par l'fète lo péi la fé in mové réform son lagrikiltir : li la pran in an pou ariv o bio. La prodikssyon do ri la bèss 40 %, la prodikssyon lo thé la bèss son tour. E la vi la vni plizanpli shèr.

Poz lo mové késtyon, wa gingn lo mové répons

Pars lé vré gouvèrnman lo péi la désside d'in kou l'ané 2021 arète linportassyon langré, zinséktisside, lo blé, lo ri é toute in ta produi téi rovien shèr pou lékonomi lo péi. Mé final de konte lo késtyon lé mal pozé. Si gouvèrnman la fé sak li a fé, sé pars l'avé in manke deviz — in manke larzan é pou kossa l'avé in mank larzan ?

Pars covid la pass par-la é bann tourist l'arète vnir dan lo péi ; arzoute èk sa néna in gouvèrnman la désside arète ramass larzan zinpo son bande partizan, armète avèk sa lo thé la manké pou lésportassion. An pliss ké sa, l'Australie épi la Nouvèl zélande la dirssi zot poilitik limigrassion é bande migran srilanké la pi gingtn la plass pou alé.

L'ané 2022 néna 200000 pèrsone la kite lo péi ofisyèlman pou alé travaye dann bande péi zarab mé lété prévi pliss 500000 dépar.

Révolissyon bande sitoïyin.

Demoune la révolté é mèm moi zilyé zot la rante dann palé lo prézidan... In nouvo prézidan la pran la plass, mé promyé zafèr li la fors bande sitoïyin débarass lo planshé épizapré li la roganiz la shass banna épi la réprèssion. Aprésa lo lansien prézidan la rovni é avèk li épi son bande soutien la roprèssion la rokomanssé avèk la tête in pé mizapri. Anparmi banna in pé l'ariv La Rényon é la zistiss la fé son travaye pou dékouraz banna avèk in filozofi sinp : trépé i rès bonpé i sava é pa pli loin ké zordi dann in laviyon loué éksopré pou sa.

Mé kissa i sava ransègn dsi sak v'ariv banna ?

Mézami lé possib an parmi banna néna v'alé dann la prizon, néna demoune va tyé azot, mé kissa issi an parmi sak la ranvoye azot laba va ransègn dsi sak v'ariv banna. Bien antandi, pèrsone.. Déza la lopignon i koné pa pou kossa égzaktoman banna la sov zot péi. Kan i ékoute la radyo La Rényon i antan dé shoz in pé étonan konm par égzanp bande réfiyè i vien issi pou viv avèk bande z'ède sossyal. Fassil di sa, mé pétète loin par rapor la vérité, é sirtou arien a oir avèk lo brové d'sivilizassyon la Franss i done ali dovan lo mond antyé.

A bon antandèr, salu.

Justin